

UTL DE LANNION

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2019

Présents : Messieurs Michel Chalmandrier, Joël Denmat, Joël Faillard
Mesdames Georgette Dauvergne, Claude Faillard, Martine Le Fiblec, Marie-Thérèse Sehan, Marie-Françoise Vilbou.

Absent excusé : Jean-Claude Fraisse

Absent : Christian Lecuyer,

Démissionnaire : Patrick Renard.

ORDRE DU JOUR

I – Approbation du compte-rendu du CA du 14 janvier 2019

Aucune remarque n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

II – Informations générales

A – Situation de notre UTL au regard de l'Administration

Tous les documents sont en ordre ; l'UTL de Lannion est inscrite au fichier SIRENE. Une déclaration d'impôts nous a été adressée ; elle est à remplir même si nous ne sommes pas imposables et à renvoyer au service des impôts.

B – Situation de notre UTL vis-à-vis des UTL locales et régionales

Un compte-rendu sera mis sur le site de l'UTL de Lannion.

Les actions en commun

a) L'Observatoire Photographique du Patrimoine (OPP)

Initié par l'Université de Rennes, il a pour objectif de refaire une base de données qui puisse remplacer les cartes postales ; le travail est prévu sur 10 ans. L'UTL de Brest a présenté des dossiers auprès de l'Etat pour assurer le financement. Nous avons très peu de participants concernant ce projet à l'UTL de Lannion.

b) Le projet du parcours de Napoléon III en Bretagne

Un travail de thésard a été effectué ; il a été demandé à l'UTL de rassembler des documents divers. L'OPP est mis à contribution sur ce projet.

c) Proposition d'uniformisation des systèmes de gestion entre toutes les UTL

Des logiciels vont être testés sur une dizaine d'UTL : l'objectif est de faire remonter des informations au niveau central. L'utilisation de ce système ne pourra être opérationnelle qu'en 2020. Notre système actuel de logiciel est obsolète ; il est nécessaire de le moderniser.

400 nouvelles cartes d'adhérents éditées par l'UTL de Bretagne seront prêtes pour la rentrée prochaine.

III – Fonctionnement de notre UTL

- Repas de fin d'année

Il est prévu le mercredi 12 juin ; 2 sites ont été retenus : le lycée hôtelier de Lannion et le restaurant du C.R.O.U.S à Lannion

Georgette Dauvergne et Joël Denmat vont contacter ces établissements pour connaître leurs possibilités. En principe, la chorale de l'UTL devrait se produire pendant le repas.

- Contrôle des entrées

Depuis le début de l'année, les personnes du CA qui contrôlent les cartes des adhérents ont effectué un comptage à chaque conférence. On a évalué une moyenne de 185 personnes à chaque conférence ; par ailleurs, nous n'avons pas encore eu cette année, à nos conférences, des adhérents d'autres UTL affiliées à l'UTL de Bretagne.

- Chorale Atout-Cœur

Après une période difficile depuis le départ de Françoise Paysan, et grâce au travail effectué par la nouvelle cheffe de chœur et ancienne choriste, Chantal Scornet, la chorale redémarre et donne toute satisfaction aux participants. Chantal s'investit beaucoup et est très appréciée. Quelques choristes et instrumentistes de la chorale de Trélévern, dirigée également par Chantal, viennent régulièrement aux répétitions de la chorale Atout-Cœur à la Maison de la Musique le vendredi matin.

A ce sujet, une mise au point a été faite par le président concernant l'assurance des choristes de Trélévern non adhérents à l'UTL de Lannion. De façon officielle, l'assurance de l'UTL de Lannion ne peut les couvrir en cas de problème au cours des répétitions mais si notre chorale organise un concert auquel participent des choristes de Trélévern, l'assurance de l'UTL fonctionnera pour eux aussi. Enfin, Michel Chalmandrier a souligné qu'il existait actuellement 3 correspondants pour la chorale de l'UTL ; il souhaiterait simplifier ce système pour une communication plus rapide.

- Les ateliers

Certains ateliers dirigés par nos conférenciers pourront être mis en place à partir de la rentrée prochaine à condition qu'il y ait un nombre suffisant de participants parmi nos adhérents ; ces ateliers seront payants. Des contacts sont en cours avec certains conférenciers concernant les modalités d'interventions.

Michel Chalmandrier signale que l'UTL a la possibilité de louer une salle à l'IUT, à l'année, pour ces ateliers. Pour information, la location d'une salle pouvant contenir 25 à 30 personnes revient à 150 euros la demi-journée. Il faudra prendre en compte le planning d'occupation des salles de l'IUT ; il y aurait plus de facilités le jeudi après-midi.

Enfin, en ce qui concerne les ateliers actuels, Bernadette La Personne, animatrice de l'atelier Scrabble, souhaite interrompre son activité l'an prochain.

- Sorties

Il y a à ce jour 38 personnes inscrites pour la sortie prévue à Dol de Bretagne le jeudi 9 mai prochain. Il reste donc quelques places pour remplir le car. Marie-Thérèse Sehan qui a organisé cette sortie, rapporte qu'un acompte est demandé par l'Office du Tourisme de Dol. Georgette Dauvergne également responsable des sorties a rappelé que l'UTL n'a jamais versé d'acompte à cette occasion.

Michel Chalmandrier demande à Marie-Thérèse Sehan de faire un courrier à l'Office du tourisme pour régulariser par écrit les conditions de cette sortie et aussi de faire valoir les accords passés entre l'UTL et les offices de tourisme.

Une sortie prochaine à Landerneau est envisagée ; elle a pour cadre « Les cabinets de curiosités ». Georgette Dauvergne va contacter Madame de Puyneuf, conférencière, pour l'organisation de cette visite qui serait à prévoir en septembre prochain.

IV – Rémunération des intervenants – Le chèque emploi associatif (CEA)

Notre trésorier Jean-Claude Fraisse étant indisponible pour des raisons de santé, la mise en place du CEA est actuellement suspendue. Michel Chalmandrier va contacter l'UTL de Tréguier qui a déjà adopté le CEA pour entreprendre des démarches.

V – Questions diverses

- Téléphone de l'UTL

Il n'est pas très utilisé. Cependant une facture de 76 euros a été adressée à l'UTL en janvier ; Il apparaît indispensable de revoir le contrat. Selon le président, c'est un contrat d'entreprise ; il n'a pas la possibilité de le résilier. Il semblerait que le compte ait été ouvert par Marie-Françoise Koch, trésorière à l'époque. Michel Chalmandrier doit prendre contact avec elle afin d'obtenir un rendez-vous chez Orange.

- Problème du Wi-Fi

L'utilisation du Wi-Fi est complexe ; sa gestion est sous la tutelle de l'Université de Rennes et ne dépend pas de l'IUT de Lannion. La demande a été faite à Rennes, les codes ont été attribués mais ils sont provisoires car ils ne sont utilisables que pendant 3 jours.

Prochain Conseil d'Administration : lundi 17 juin 2019

Le Président

Michel CHALMANDRIER



La secrétaire

Martine LE FIBLEC

